risse, ne s'était formé et n'avait empêché une collision.

Les manifestants se dirigèrent ensuite rue St-Jacques, chez le sieur Delphin Dumortier, où ils continuèrent à chanter la *Marseillaise*. Un attroupement que la police dût encore disperser se forma devant l'établissement Dumortier, et tout rentra ensuite dans le calme.

Notre numéro d'hier, contenant le portrait et la *biographie de M. Michel-Victor* Hassebroucq, maire de Tourcoing, a obtenu un grand succès.

Malgré un tirage supplémentaire considérable, le numéro fut rapidement enlevé et force nous fût de faire faire un nouveau tirage pour satisfaire aux demandes qui ne manqueront pas de nous parvenir par les personnes désireuses de conserver ce numéro.

Vol de bijoux

M. Roger C..., 19 ans, ouvrier peigneur, s'était rendu samedi à 8 heures du matin chez M. Benoit, horloger, rue de la Cloche, pour y reprendre sa montre en réparation.

Il était accompagné d'un nommé Louis Torck, 20 ans, peigneur, rue des Ursulines. M. Benoit passa dans son arrière-boutique, pour chercher sa montre.

Une fois dehors Torck exhiba à son compagnon deux alliances en or et des dormeuses en doublé qu'il avait volé, lui offrant de partager.

M. Prosper C..., refusa et prévint la police.

Torck interrogé, nia ; mais à la suite d'une perquisition pratiquée dans la chambre qu'occupe une fille P., qui habite dans un estaminet de la rue Nationale et avec laquelle il entretien des relations, on trouve les objets volés, qui, représentés à M. Benoit, furent reconnus par lui.

Torck a été arrêté.

Un mari terrible

Le nommé Louis Picavet, 40 ans, journalier, cour Dewille à la Blanche-Porte, a été mis en état d'arrestation pour coups et blessures sur la personne de sa femme.

Picavet, qui travaille d'une façon irrégulière et ne rapporte pas d'argent à sa femme — le ménage compte 6 enfants — vint chez lui samedi à midi et demanda à avoir de l'argent pour aller boire.

Refus de la femme qui déclare du reste ne pas avoir un sou à la maison. Picavet furieux se jeta sur la malheureuse et la saisit d'une main à la gorge, pendant que l'autre il fouillait ses poches. Au bruit de la lutte une fille accourut.

Picavet lâcha prise, mais un instant plus tard, *il se rua à nouveau sur sa femme*, la poussa contre le mur de la chambre et la frappa au visage à deux reprises à l'aide d'un coup de poing américain.

La femme a reçu une blessure au front et a eu le nez aplati et les cartillages écrasés.

Elle resta une demi-heure sans connaissance et fut prise d'une forte hémorragie.

Picavet a été arrêté et remis entre les mains de la police.

Il nie s'être servi d'un coup de poing américain trouvé sur lui, mais cette arme s'adapte d'une façon complète à la blessure que sa femme porte à la région frontale.

LILLE

Election au Conseil Général
du Canton Sud de Lille

Inscrits : 6992. — Votants : 5008

MM. GronierDarragon, républicain. 2110
Devernay, collectiviste . . . 2601 ELU

Singulières disparitions

Le bruit courait, dans la soirée de jeudi, à Lille, qu'une dame patronesse d'une œuvre de charité de cette ville était disparue en emportant la caisse de l'œuvre et que cette disparition coïncidait avec celle d'un vicaire d'une des paroisses du centre de la ville. Une enquête faite depuis semble confirmer l'exactitude de ce racontar, quant à la double disparition, sinon à l'enlèvement de la caisse. La dame serait la femme L... et le vicaire l'abbé D... Les deux tourtereaux auraient pris la route de Tourcoing, se dirigeant sans doute vers la Belgique.

Noyé

On a retiré hier à 7 heures du soir du canal de la Deûle à hauteur du Petit-Paradis, le cadavre d'un inconnu paraissant âgé d'une cinquantaine d'années.

Le cadavre dont l'identité n'a pu être constatée a séjourné dans l'eau pendant au moins quinze jours, la tête était presque séparée du tronc.

M. Perlet, commissaire du 1er arrondissement, *s'est rendu au Petit Paradis et a fait transporter* le cadavre à la morgue par la voiture d'ambulance.

Au Palais Rameau

Or donc, aujourd'hui, l'Association amicale des Anciens élèves de l'École primaire supérieure de Lille donnait son concert annuel.

La vaste nef et les bas côtés du Palais-Rameau étaient absolument combles et les nombreux auditeurs avaient envahi les galeries. Beaucoup de dames et de jeunes filles en gracieuses toilettes claires dont les chapeaux ornés de fleurs suivant la mode du jour transformaient la salle en un véritable parterre rappelant un peu le tableau de Rochegrosse, les «Femmes-Fleurs. »

M. le préfet du Nord assistait à cette belle fête dont les honneurs étaient faits par M. Jules Lefebvre et qui a eu le plus grand succès. Fête de famille, pas d'artistes recrutés à grand renfort d'argent, mais un programme très varié, un peu long peut être, présenté par des musiciens, connus de leur sympathique auditoire, accueillis à l'entrée, salués à la sortie par des salves d'applaudissements.

J'aurais voulu les féliciter longuement ce soir, mais la place manque et je ne crois pas mieux faire que de reproduire ci-dessous les termes pittoresques des compliments que leur a adressé M. Watteuw le spirituel dilettante des fameuses pasquilles tourquennoises.

X.

Lomme aujord'hu queu bell' soirée !
D'u qu' nous allons attint' chanter
Mam'zell' Delrue, unn' vrai' fauvette
Adonc, vous poudrez acouter.
Comm' sait jouer Mam'zell' Ramette
Ch'est in pianiss' limero in
Et l' ténor Monsi' Pascalin
Que ch' n'est po l' moindre d' la fête
Et M' sieur Cobou, in baryton
Que j' vous pri' croiro que c'est in bon !
Adonc Monsi Charl' Bacqu'ville,
Premi piston de l' ville de Lille
Et Monsi' Désiré Laurent
Qu' ch'est in roïal violonisse,
Et l' compositeur de grand talent
Monsi' Mazing' artiss' pianisse
Et pus ch'est Monsi Mastio
Que sti-là ch'est in hard coco
Vous f'ra attint' l' bonne harmonie
D' Monsi Agache d' Pérenchies

* *

Demain, nous rendrons compte de l'ouverture des Concerts d'Été, du Palais-Rameau, qui avait attiré beaucoup de monde, malgré le temps menaçant et qui a été fort réussie.

LE NORD

CAMBRAI

UN CRIME A SOLESMES

Un assassinat a mis en émoi les habitants de Solesmes et des environs. Une vieille femme, âgée de 77 ans, nommée Clémentine Lalou, a été trouvée assassinée au hameau d'Ovilon, hier à midi.

Un individu que l'on soupçonne, mais sur le nom de qui on garde le secret, s'est introduit la nuit dans la maison et a tué la pauvre femme à coups de bêche.

On en est encore aux conjectures sur le mobile de ce crime ; toutefois le Parquet, qui est *arrivé à trois heures, espère ne pas s'en retour*ner sans avoir fait arrêter l'assassin et sans lui avoir arraché des aveux.

DUNKERQUE

GRAVE ACCIDENT

Hier, dans la journée, le nommé Eugène Routy, âgé de 33 ans, ouvrier camionneur au service de M. Dantu, distillateur à Steene, conduisait deux chevaux attelés à un chariot à quatre roues, étant assis sur le devant du véhicule quand, passant dans la cour de la gare aux marchandises, il voulut traverser obliquement la voie ferrée, les roues glissèrent sur les rails et le chariot éprouvant une violente secousse, Routy fut projeté à terre par le contre-coup et les deux roues de droite lui passèrent sur le corps.

Aussitôt, des hommes d'équipe accoururent au secours de Routy qu'ils relevèrent.

Le charretier se plaignait de contusions à l'épaule gauche et au pied droit.

Après avoir reçu quelques soins, il a été transporté à Steene, par la voiture de son patron.

A moins de complications imprévues, l'état de Routy, quoique grave n'inspire pas d'inquiétudes.

Arrivée du cinq mâts « France »

Le cinq mâts «France» de retour du Pacifique à Dunkerque, vient d'effectuer son septième voyage des mers du Sud dans d'excellentes conditions.

Parti de Dunkerque sur l'est — à titre d'essai — le 24 décembre dernier à destination d'Iquique, ce *Léviathan* arrivait à destination le 8 mars, après une heureuse traversée de 75 jours.

Après avoir embarqué environ six millions, cinq-cent-mille kilogrammes de nitrate de soude, la *France* appareillait de la rade d'Iquique le 18 mars, faisant voiles pour Dunkerque où il arrivait au mouillage en rade dans la nuit du 6 au 7 juin, ayant par conséquent 80 jours de mer au retour.

Le doigt de Dieu !

Hélas ! trois fois hélas ! Hier, dimanche, jour de la procession de la Fête-Dieu, il a fait un temps superbe depuis l'aurore jusqu'à onze heures, moment de la sortie de la procession.

Après, éclairs, tonnerre et pluie, tout a été de la... fête !

C'était, il faut en convenir, le doigt de Dieu !

Notre réflexion semble se justifier, puisqu'ensuite dans le courant de l'après-midi, il a fait un temps magnifique.

BIBLIOGRAPHIE

La Brouette, journal pasquille hebdomadaire (15e année). Rédacteur, Jules Watteeuw. — Sommaire : L'zermites, fil télégraphique spécial de La Brouette (agence à vaques — Théâtre tourquennois : L'Avare, traduction libre de Molière par J. Watteeuw — Brouette locale — Marie-Claire — Inne drôle d'maladie — L'clef — Attrape — Mémoires de Dorson — Prédictions du Broutteux — Ducasses et fêtes dimanche 7 juin 1896 — Advinette.

Souhaitons la bienvenue à un nouveau confrère, « Vie Politique, » dont la collaboration nous rappelle celle de la « Vie Littéraire, » fondée par M. Albert Collignon.

Parmi les collaborateurs de la « Vie Politique, » dont le rédacteur en chef est M. Charles Revert, figurent les noms de MM. Paul Arène, Henry Bérenger, H. Buffenoir, Albert Cim, A. Dietrich, Dusolier, E. des Essarts, Grandmoujin, Isambert, Albert Merat, Albert Tournier, etc.

LA PÊCHE
en eau douce

Grand émoi chez les pêcheurs français. Le nombre de lettres que je reçois non seulement du Nord, mais un peu de partout, pour me demander la date de l'ouverture, commence à m'effrayer et c'est pour cela que j'en vais parler ici.

Je croyais qu'aucun malentendu ne pouvait être possible.

La date a été donnée par presque tous les journaux et des affiches ont été apposées.

Pourquoi donc il y a-t-il doute ?

C'est que, dans leur désir de voir avancer l'ouverture, MM. les pêcheurs ont cru que des démarches seraient faites en vue d'obtenir, cette année, l'ouverture une semaine avant la date fixée par la loi ou le décret ministériel.

Autrefois c'était réglé à l'avance. Du 15 avril au 15 juin la pêche était fermée.

Mais qu'arrivait-il ? C'est que tous les ans les pêcheurs se plaignaient, pétitionnaient.

Pour leur donner satisfaction, on a modifié le texte de la loi. Cela a été fait sur leur demande, mais l'interprétation reste à la merci des bureaux et que feraient-ils ces bureaux, s'ils n'emb...nuyaient pas le monde.

Dans notre esprit à tous et même dans celui de M. le Ministre des Travaux publics, il était bien entendu que la pêche se fermerait le lundi matin suivant le 15 avril et s'ouvrirait le dimanche précédant le 15 juin.

Sans cela à quoi servait notre pétition et la réforme gracieuse qui y a été faite.

Ainsi cette année, il est bien certain que le frai est terminé, ou du moins que le grand frai est fini, car il y a de la reproduction partielle un peu tout l'été.

Le 11 juin est un dimanche, il eut donc été logique d'ouvrir la pêche ce jour là.

Les pêcheurs auraient été contents et les bureaux eussent retrouvé un peu de la popularité qui leur manque. Il est vrai que cela leur importe peu. Ils sont d'un monde spécial qui en est resté au règne de Louis XIV et pour qui le public est toujours taillable et corvéable à merci.

Enfin, toujours est-il que la pêche n'ouvre que le 21 juin, au matin, à moins cependant que d'ici là, une décision gracieuse de M. le ministre des travaux publics, ne vienne épargner aux pêcheurs français, une longue semaine d'attente bien inutile au point de vue de la reproduction.

Pourquoi notre gouvernement républicain se montre-t-il donc si avare de libéralités, si dur de poigne avec le pêcheur à la ligne ?

C'est ce que je ne me suis jamais expliqué.

Le pêcheur à la ligne est généralement ce qu'il y a de plus peuple. La majorité se recrute parmi les ouvriers, puis des employés et des petits rentiers.

Eh bien malgré cela, on les traite en ennemis et si on ne se sert pour eux des préceptes charitables de l'évangile, le plus usité est celui qui dit ; qui aime bien, chatie bien.

Autrefois, sous l'empire et jusqu'en 1875, les pêcheurs à la ligne jouissaient d'une exception à propos de la taille des poissons, exception rationnelle, puisqu'ils ne peuvent choisir leurs prises et qu'un poisson piqué par l'hameçon est frappé à mort.

Donc en 1875, sous la République, on a aggravé contre nous cette partie de la loi.

C'est aussi depuis 1870 que les empoisonnements industriels ont pris une extension telle que nos rivières sont partout dépeuplées.

Je demandais tout à l'heure pourquoi ces rigueurs et la résistance même que nous rencontrons dans presque toutes les administrations quand nous voulons protéger nos rivières ?

Ma question était presque naïve. Oui nous sommes en République, mais les bureaux de nos administrations ne sont pas républicains et mécontenter au nom de la gueuse est leur principale préoccupation.

Que voyons-nous en Belgique, pays monarchique cependant.

Un ministre qui a demandé que la pêche à la ligne soit permise en tout temps et que la fermeture n'arrête que la pêche au filet.

Puis encore, la loi n'ayant pas été modifiée en Belgique comme chez nous; tous les ans, pour être agréable aux pêcheurs à la ligne, l'ouverture est avancée de quelques jours. Elle se fait le dimanche qui précède le 15 juin.

Il en sera encore de même cette année, je puis presque l'assurer.

Oui, en Belgique, la pêche sera ouverte le dimanche 14 juin, alors qu'en France il nous faudra attendre la date du 21.

Allons, Français, allez en Belgique porter votre argent, allez, républicains, chercher de la démocratie dans un pays monarchique.

Nos ministres sont certainement aussi libéraux que ceux de la Belgique, mais ce ne sont pas eux qui font les décrets : Ils les signent.

Les coupables sont ceux qui les préparent dans un sens aussi déplorable. Cela, on ne le dira jamais assez et il faut le dire jusqu'à ce que le balai démocratique ait nettoyé les écuries d'Augias qui nous régissent ou du moins qui nous mènent.

* * *

Dimanche après-midi, réunion générale du syndicat. L'assistance est nombreuse, on sent qu'il y a de l'agitation dans l'air et que la discussion sera chaude.

M. Ravet, vice-président, préside la séance.

M. François, trésorier, rend compte de la situation financière du syndicat et accuse un encaisse de 1683.10.

Plusieurs questions sont ensuite débattues :

La Pêche sera interdite dans le Grand-Carré, à partir du lundi 8 juin jusqu'au dimanche soir 14 juin, cela afin de permettre les travaux de nettoyage et de laisser le poisson tranquille pendant la semaine qui précède le concours.

Accepté à l'unanimité.

Une discussion très vive et très serrée s'engage ensuite sur l'article 10 du Syndicat.

Plusieurs syndiqués y prennent part, mais presque tous les orateurs sont du même avis, qui est le maintient absolu et rigoureux de cet article.

En effet, dit M. Ravet, le syndicat est ouvert à toutes les sociétés, si elles veulent être avec nous rien de plus facile, nous leur tendons les bras et ne demandons aucune cotisation.

Les sociétés dissidentes ne sont pas nombreuses, celles qui ont amené cette dissidence sont les sociétés de Dunkerque et par suite celle de Douai qui, par suite de relations déjà anciennes a suivi.

Dunkerque avait une raison pour refuser d'entrer dans le syndicat, c'était qu'il fallait verser une cotisation et que ses intérêts ne comportaient pas cette dépense.

Cette raison, qui est discutable, n'existe plus.

Dunkerque entrant dans le syndicat Douai n'a plus aucune raison pour se tenir sur la réserve et l'entente est facile.

C'est à Dunkerque, donc à dénouer cette situation et je fais appel à eux ainsi qu'à leurs amis de Douai pour saisir l'occasion d'en finir avec cette question qui tient éloignées les Sociétés faites pour s'entendre.

Puis viennent les nominations des membres du Comité, conformément aux statuts.

C'est là que la tâche du président devient ardue.

M. Ravet, ainsi que l'assemblée entière refuse les démissions données. Des votes, des acclamations plusieurs fois renouvelées ne réussissent pas à vaincre le parti pris des démissionnaires.

On essaie successivement la nomination partielle et en bloc, le vote de confiance, etc.

La situation est pénible pour tous, mais surtout pour le secrétaire et le trésorier qui n'ont à opposer à ces manifestations sympathiques que des refus bien durs à formuler en pareils cas.

Le président flétrit énergiquement et aux applaudissements de tous la conduite d'un pêcheur déjà *chassé du Syndicat et qui ne cesse de déverser les* insultes et les calomnies sur ceux qui ont la confiance unanime.

On demande des poursuites correctionnelles, enfin l'apaisement se fait et on se remet à discuter la candidature pour le Comité.

L'assemblée se refuse à nommer un président, elle espère que M. Thellier acceptera encore la présidence qui lui a été votée par acclamation et avec une chaleur qui prouve combien on tient à lui.

Le syndicat, si M. Thellier refuse, va donc rester quelque temps sans président.

Sont nommés vices-présidents :
M. Ravet de Monteville, à l'unanimité;
M. Engelaerd, id.;
M. Bonafou, id.;
M. Guelton, à la majorité; cette nomination donne lieu à une contre-épreuve.

Plusieurs candidats sont proposés pour l'emploi de secrétaire, l'un d'eux, M. Sustendal, remercie, mais ne peut accepter.

M. Thomazie décline aussi l'offre qui lui est faite, mais il est élu quand même à l'unanimité.

C'est donc à lui que devront dorénavant être adressées toutes les correspondances du syndicat.

Son domicile est rue Jacquemars-Giélée, 17.

Est ensuite nommé trésorier à l'unanimité M. Chevalier, cabaretier, place du Théâtre, 50.

Les membres sortants de la commission sont tous réélus.

Ainsi donc voilà la crise terminée et le nouveau comité saura certainement continuer l'œuvre commencée. Le secrétaire est jeune, actif, j'attends de lui une gérance productive. On ne pouvait faire un meilleur choix.

C. Delalys.

* *

Le concours de pêche à la ligne
aux fêtes de Lille

Le Conseil administratif du Syndicat des pêcheurs, prévient les amateurs que dans le but de laisser à cette fête tout son éclat, la pêche du Grand-Carré est fermée à partir de ce jour jusqu'au dimanche du concours, et rappelle que les prix seront répartis, d'après les affiches de la Société organisatrice, dont le siège est situé rue de Bethune 66.

VARIÉTÉS

MA VOISINE

Lorsque chaque matin, vous entr'ouvrez en souriant les rideaux de votre fenêtre, vous doutez-vous jamais qu'un admirateur, un timide jeune homme vous observe, vous épie avec un soin jaloux s'extasie devant chacun de vos mouvements et sent son âme mortellement triste quand, insouciante, vous refermez votre croisée ?

Que vous importe ? Peut-être quelqu'un plus heureux occupe-t-il dans votre cœur une place privilégiée ; peut-être les chants que vous fredonnez si doucement s'adressent-ils à quelque absent retenu loin de vous ? Je n'en sais rien ; mais il me semble que je serai réconforté, qu'une lueur d'espoir aura lui pour moi si j'ose vous dire que vous êtes belle et que je vous aime.

D'ici je vous vois ; j'ai besoin de votre présence pour soutenir ma témérité. Vos petites mains charmantes jouent avec les plis de votre robe, *tandis qu'un lointain murmure m'arrive la chan*son qui tombe de vos lèvres comme une plainte ou un regret. Vos yeux suivent distraitement un vol d'oiseau qui vient de vous frôler... Où va votre pensée ?... Pour qu'un instant elle s'arrête à mon souvenir, voisine, je donnerais... que donnerai-je ? Mon bonheur est en vous, mes heures d'angoisse et de rêve vous appartiennent, ma vie est à votre bon plaisir. Riez, belle inconnue, moquez-vous, dédaignez mon aveu, mais au moins soyez indulgente. Un rien, un regard me corrigerait.

Ayez au moins pour moi un peu de pitié. Car je souffre... je souffre de n'être pas tout ce que vous touchez, tout ce qui vous surprend, tout ce que vous aimez. Je souffre de ne pouvoir vous adorer à genoux comme le font les croyants auprès de la Madone. Hélas je devine que je vous parle en vain. Mon beau songe ne se réalisera jamais. Cette lettre que vous lirez distraitement sera demain pour vous un capricieux souvenir. Belle inconnue soyez heureuse, ô vous qui avez été pour un désillusionné le but de sa vie entière.»

Il relut sa lettre, la cacheta avec hésitation, vint vers la fenêtre et l'ouvrit précipitamment. Au même instant comme si elle eut le pressentiment d'être épiée, l'étrangère se retira. Il sentit une sourde révolte s'éveiller en lui et sonna.

— Faudra-t-il attendre une réponse, questionna le domestique venu à son appel.

— Cela dépendra d'elle.

Le valet partit.

Ce n'était pas un viveur que Charles Marthey. De ci de là, il avait eu quelques aventures d'étudiant, une ou deux histoires romanesques, des flirtages de jeunes filles riches attirées par sa moustache naissante et sa physionomie rêveuse, — où il n'avait rien laissé de ses illusions de jeunesse. Il partageait son temps entre l'étude, les amis, le café, le coin de feu, les confidences intimes et jusqu'alors il avait été heureux. Sauf les fins de mois, toujours à bourse plate, il n'avait mémoire de s'être couché en soupirant.

Un jour, pourtant, par mégarde, il se prit à considérer la fenêtre d'en face. Etait-ce un sentiment de simple curiosité, une façon de passer un court loisir ? Qui le dira ? Mais il ne put retenir une exclamation de surprise à la vue de l'étrangère songeuse à son balcon. Insensiblement, par plaisir d'abord, par besoin ensuite, à la même heure, il reprenait son poste d'observation inquiète. Une fois qu'elle ne se montra pas, il se sentit désorienté, et dans l'espérance de la revoir, il demeura toute une après-midi, *trépignant dans son fauteuil*.

— « Je suis pris, se dit-il : Allons, un effort suprême. Partons. »

Il ne s'en alla pas, devint introuvable pour ses amis, fit des vers et eut d'immenses découragements. Un mois de tortures s'écoula. Se sentant perdu s'il ne réagissait contre cette passion naissante d'une façon ou d'une autre il écrivit.

Il attendit le retour du domestique dans une mortelle impatience. Et dès qu'il l'eut entendu dans l'escalier, courant vers la porte, n'osant demander, il resta appuyé contre le chambranle, dans une attitude d'inertie complète.

— « Elle n'a rien dit, monsieur », fit l'envoyé.

— Ah ! »

Il ne parla pas d'avantage, accablé par le dénouement, dans la pensée qu'il n'en pouvait être autrement et qu'il avait fait une bévue. Machinalement il revint vers la croisée, fut surpris de voir sa voisine d'en face dans une nonchalante attitude de paresseuse rêverie. Il se crut encouragé, prit une pose de langueur, la fixant étrangement. Elle restait comme une statue.

Ce manège se répéta plusieurs semaines des heures entières. Ils en étaient tenus à se saluer réciproquement sans froideur, comme des amis de longue date. Elle avait pour lui de mignons sourires, pleins de promesses, d'affabilité, d'affection. Elle perdait son maintien de réserve, laissait ses cheveux voler au vent, paraissait plus tôt, chantait moins, comme si quelque préoccupation sérieuse l'eut occupée.

Les vacances approchaient. L'étudiant les regardait venir avec terreur. Il s'était formé à sa mélancolique tristesse, à ces interminables tête-à-tête à distance, avec la vision d'une fin moins mystique. Brusquer la situation eut été faire preuve de peu d'esprit. Il cherchait une occasion de se rapprocher, croyait la croiser dans la rue, interrogeait le concierge sur les habitudes de l'étrangère. Le Cerbère fut d'une discrétion rare, se tut avec des yeux farouches et mauvais. L'épicier d'en bas lui assura n'avoir jamais entrevu le visage de cette femme aux allures si étranges. Elle était arrivée dans un incognito complet, faisant largement vivre le quartier et les commerçants des environs. Le concierge se *chargeait de ses courses et ne l'appelait que la* dame du second...

Le jeune amoureux à ces révélations était devenu craintif. Le premier il refermait sa fenêtre, *tentait de s'illusionner, d'oublier les coïn*cidences heureuses. La voisine, peu de temps avant le mois de juillet, resta cloîtrée chez elle.

Le soir même la facteuse monta un joli armorié. Quelques lignes tracées sur une carte enguirlandée de fleurs contenaient :

« Enfant, je vous aimais pour votre jeunesse et votre passion. Je pars et ne vous reverrai peut-être jamais plus. Mais les âmes ne se quittent pas. Elles ont des ailes pour se rejoindre, toujours prêtes à s'ouvrir : le souvenir et l'espérance.

Reproduction inédite.

Henri Lanthier.

Nouvelles à la Main

Reporter en herbe :

Totor — cinq ans — entre chez sa mère et, tout d'une haleine lui débite le forfait de sa petite sœur :

— Quand j'te le disais, mais, conclut-il, que c'est elle qui a mangé les poires !

— Comment le sais-tu ?

— Je l'ai *z'interviévée*.

* *

Entre vieux camarades.

— Qu'est-ce que tu deviens ?

— Je suis notaire... et toi ?...

— Médecin... Précisément je cours chez mon premier client...

— Ah ! très bien !... Quand il sera à point, pense à moi pour le testament.

Brule-Maison.

PASSE-TEMPS

—(:o:)—

Littérature. — Voici la meilleure composition que nous avons reçue :

DISCRÉTION

Oh ! ne le dis jamais, pas même à ton ami
Ce doux nom, dont ton âme entière est parfumée
Car un secret à deux ne l'est plus qu'à demi :
Garde bien dans ton cœur le nom de ton aimée.

A quelque blanc feuillet, ne va pas confier
Le serment qui te lie, où ta peine est décrite ;
D'un curieux sans pudeur, les yeux peuvent épier
L'intime confidence à peine encor écrite.

Sur le sable mouvant qui reluit au soleil,
Ni sur le sable fin, tout argenté des grèves
Ne trace point ce nom, chasse-le du sommeil
Afin de ne jamais le trahir dans tes rêves.

Quand le printemps s'éveille et sourit au matin,
Un long frémissement court au fond des vallées ;
Tout frissonne aux senteurs de la rose et du thym
Craint l'indiscrète brise aux cadences ailées.

Car le tissu d'un lys ne me semble assez pur,
Ni la feuille assez blanche au crayon du poëte,
Ni l'ami le plus cher n'est un confident sûr
Pour ne te point trahir en ta peine secrète.

Garde donc ta blessure et verrouille ton cœur ;
Et quand l'illusion aura plie son aile,
Tu trouveras en toi, toute intacte, la fleur
De jeunesse et d'amour que tu cueillis pour Elle.

Emile Dubuisson.

=(o)=

Nous donnons comme sujet pour la semaine prochaine : *La Rose*.

Programme des Spectacles et Concerts

Programme du Concert public, donné par la Fanfare Delattre, jeudi 11 juin au Parc Barbieux, sur la Place de la Liberté.

1. Allegro militaire (XXX) — 2. Fantaisie sur Faust (Gounod) — 3. Grande valse (Signard) — 4. Marche Lorraine (L. Ganne) — 5. Polka pour piston, par M. Dedeker (XXX) — 6. Ouverture du Prétendant (Kucken) — 7. Emira, fantaisie (Escudié).

PETITE CORRESPONDANCE

A. S. — Lille. — Il faut dix jours francs d'affiches. Par conséquent en se faisant afficher le 6 on peut se marier le 18. — *D. P. 1993.* — Vous n'avez pas le droit de prendre un timbre ou de vous attribuer la somme nécessaire pour affranchir la lettre quand même vous la remettrez vous même au destinataire.

Le Facteur.

Etat-Civil de Roubaix

Du 6 Juin

Naissances. — Jeanne Verhoest, rue La Fontaine 102 — Berthe Onghelbrecht, rue des Anges 17 — Marthe Squelbut, rue des Longues-Haies 347 — Jean Schiettecatte, rue de la Lys, cour Vandenborghe 2 — Léon Lamont, rue de Tourcoing, cour Flipo 4 — Fernand Arnout, rue de l'Industrie 25 — André Billau et Suzanne Billau, jumeaux, rue de Leers 8 — Georges Popelier, rue de l'Ermitage 39 — Richard Seynave, rue Cartigny, cour Lepers 3 — Emile Plorion, rue Barbieux, cour Féret 6 — Louis Lelong, rue Longue-Chemise 16 — Jeanne Dupont, rue St-Joseph 83 — Reine Dubart, rue de la Vigne, cour Spriet 1.

Du 7 Juin

Marcel Torcq, rue de Condé, 1, cour Loudan — Albertine Primo, rue d'Alger 4 — Albert Bruys, rue des Longues-Haies, cour Frère 7 — Bernnadette Lecomte, rue Pierre-de-Roubaix 131 — Joseph Lepoutère, cour d'Italie, cour Vanherzele 2 — Madeleine Dubois, rue Turgot, impasse Turgot 18 — Jules Brandt, rue des Longues-Haies, cour Legros 9 — Irma Lagache, rue des Fossés 2 — Victor Albert, rue des Fleurs, cour Devaux 47 — Oscar Balcaen, rue d'Arcole, cour St-Léon 17 — Albert Dejans, rue d'Alger, cour St-Eloi 3 — Eugène Cormier, rue Châteaubriand 54 — Jeanne Dupont, rue Saint-Joseph 83.

Décès. — Germaine Dutranoit, 3 ans, rue du Tilleul, impasse St-Louis 6 — Robert Farez, 4 ans, rue de l'Abattoir 16 — Cyrille Lecomte, 33 ans, rue d'Inkermann 155 — Blanche Delabassé, 2 mois, Hôtel Dieu — Clémence Labins, 6 heures, rue de l'Hommelet, impasse Vernet 23 — Zoé Six, 58 ans, rue de Lannoy 71 — Henri Fleuris, 2 mois, rue des Longues-Haies 187 — Hermine Petit, 5 mois, rue Barbieux, maison Grimonprez.

Du 7 Juin

Joséphine Ruth, 27 ans, ménagère, rue de Bouvines, cour P. Foutier 24 — Raymonde Blanchard, 4 ans, rue de Leuze, cour Vandendorpe 3 — Julia Lecemble, 36 ans, ménagère, rue d'Isly, impasse du Nord 5.

Mariages. — Entre : Joseph Maugin, chaudronnier 25 ans, rue de Lannoy 68 et Constance Deforest, sans profession 25 ans, rue des Fossés — Alexandre De Smedt, mécanicien, 22 ans, place Trichon 23 et Marie Lameyse, piquirière, 28 ans, rue Sébastopol 64 — J.-B. Denis, peintre, 25 ans, rue de Denain 103 et Catherine Van Leeuk, sans profession 24 ans, rue Pellart 63 — Alphonse Vandercruyssen, journalier 23 ans, rue de la Guinguette et Marie Cools, tisserande 22 ans, rue des Anges 116 — Charles Ghilain, voyageur de commerce 30 ans, rue de Lannoy 536 et Blanche Carette, couturière, 22 ans, rue de Bouvines 42.

Edouard Jansens, gazier 25 ans, rue Charpentier 14 et Catherine Martinache, soigneuse 29 ans, rue d'Arcole 17 — Alphonse Demeulemeester, balancier 24 ans à Boulers et Elisa Reynaert, couturière 23 ans, rue d'Italie 32 — Auguste Orvane, ébéniste 24 ans, rue de l'Epeule 34 et Georgine Foulon, visiteuse 29 ans, rue Blanchemaille.

Pierre Gabriels, tisserand 49 ans, rue de l'Epeule, cour St-Joseph 2 et Marie Massens, journalière 25 ans, rue de l'Epeule — Charles Clerex, liseur 25 ans, rue Turgot et Emma Lanssens, journalière, 22 ans, rue Jacquard 20 — Jacques Denayer, employé de commerce 25 ans, rue de Flandre et Maria Gonce, sans profession 21 ans, rue Basse-Masure 71.

Publications de mariages. — Entre : Désiré Dubois, 22 ans, peigneur, rue de la Balance 35 et Julie Lebrun, 25 ans bobineuse, rue de la Balance, estaminet Tison — Léopol Vanden Oostende, 38 ans tonnelier, rue Turgot cour St-Joseph 32 et Célestine Benque, 41 ans tisserande, rue Turgot, cour St-Joseph 32.

Emile Villette, teinturier à Roubaix et Philomène Paul, journalière à Molembaix — Victor Staes, 56 ans, tisserand, rue Bernard, cour Duquesnoy 5 et Elise Lambin, 59 ans, journalière, rue Beaurewaert 26 — Pierre Despagne, 30 ans, garde champêtre à Gonnelieu et Thérèse Boniface, 19 ans, tisseuse à Roubaix.

Alphonse Fournier, sans profession à Roubaix et Gabrielle Perrotin, sans profession à Paris — J.-B. Lestienne, maçon à Rumes et Louise Vernant, repasseuse à Roubaix — César Desmaffier, 25 ans tisserand, rue de Mons, cour Delannoy 186 et Elisa Bettremieux, 25 ans soigneuse, rue du Tilleul, cour Vandaele 6.

Paul Lemarié, 23 ans, boucher, rue de l'Epeule 41 et Justine Delanoy, 23 ans, sans profession, rue de Tourcoing 119 — Narcisse Delcour, 27 ans, sergent de Ville, rue de Tunis 30 et Maria Deja, 32 ans, demoiselle de magasin, rue Pierre-Motte 11.

Charles Puls, 22 ans, serrurier, rue de la Chaussée 18 et Marthe Voitout, 21 ans, sans profession, rue Saint-Jean 31 — Amand Carrette, 25 ans, comptable, rue Moorse 8 et Joséphine Augem, 25 ans, sans profession, rue Saint-Joseph 17

Henri Catoire, 26 ans, tisserand, rue Barbe-d'Or, 25, et Alphonsine Lesage, 22 ans, soigneuse, id. 28, — Constant Charlet, 23 ans, employé de commerce à Tourcoing, et Judith Vandenbroucke, 21 ans, ménagère, rue de Toulouse, 27.

Emile Dariez, 24 ans, apprêteur, rue de la Paix, et Zoé Philippo, 25 ans, coursière, rue Plutarque, 32 — Leon Etienne, 27 ans, maçon, rue Fontenoy, et Lucie Florent, 21 ans, ménagère.

Henri Glabeke, 21 ans, peigneur, rue d'Estaing, 16 et Marie Pollet, 29 ans, peigneuse, rue Pellart, 12, au Dauphin.

Albéric Diot, 40 ans, journalier, rue du Fort, 38, et Marie Bertrand, 59 ans, ménagère, rue du Fort, 16. — George Vanfleteren, 21 ans, domestique, rue d'Italie, 62, et Marie Verscleide, 25 ans, servante, Grande-Place, 31.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 6 juin

Publications de Mariages. — Entre : Constant Charlet, 23 ans, employé de commerce et Judith Vandenbrouche, 21 ans, sans profession — Henri Catoire, 26 ans, tisserand et Alphonsine Lesage, 22 ans, soigneuse — Jean Vean Verheyers, 42 ans, tisserand et *Marie Grimonprez, 21 ans, bobineuse* — Désiré Vernote, 30 ans, débourreur et Adèle Bourgois, 26 ans, sans, sans profession — Joseph Duforest, 23 ans, *employé et Silvie Menton, 26 ans, tail*louse — François Mayez, 23 ans, peintre-décorateur et Mathilde Fourez, 25 ans, chapelière — Elie Leclercq, 26 ans, comptable et Marie Lhomme, 23 ans, sans profession — Brimo Bernard, 32 ans, magasinière et Julie Vandewalle, 23 ans, moulineuse — Henri Voglevave, 27 ans, menuisier et Marie Accou, 20 ans, ménagère.

OBIT

Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre d'invitation d'assister à l'OBIT SOLENNEL du mois qui sera célébré en l'église Saint-Michel à Lille, le Jeudi 11 juin 1896, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Madame

ABRAHAM

Née Marie - Estelle BLOOM

Directrice d'Ecole, à Tourcoing (Blanc-Seau)

décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 9 mai 1896, dans sa trente-quatrième année, administrée des sacrements de notre-mère la Sainte-Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les Laudes seront chantées le même jour à 9 heures 1/4.

De la part de :
Monsieur Léon Abraham-Bloom, instituteur ;
Mademoiselle Juliette Abraham ;
Monsieur Paul Abraham ;
Monsieur Pierre Bloom ;
Monsieur et Madame Bloom-Lancelle et leurs enfants ;
Madame veuve Abraham-Coquelet ;
Monsieur et Madame Abraham-Damide et leur fille;
Madame veuve Koklenberg-Bloom et sa famille.

FINANCES

Revue Hebdomadaire

Paris, le 6 juin 1896.

La question de l'impôt sur la Rente a tenu toute la semaine les Rentes françaises en suspens ; les variations ont été insignifiantes.

Le 3 0/0 termine à 101.85.

Le 3 1/2 0/0 à 104.82.

Nous conseillons l'arbitrage de l'Italien, qui a atteint le cours exagéré et factice de 89 fr., contre le 4 0/0 Serbe amortissable 1895.

Tout en conservant le même revenu les arbitragistes trouvent un bénéfice immédiat de 18 fr. par 4 fr. de rente, sans compter la prime d'amortissement de la Rente Serbe qui est de 18 fr. au cours actuel.

L'Obligation 5 0/0 Ottomane 1896 côte 477,50 ; elle donne, par conséquent 5 1/4 0/0 environ.

Ce revenu est de beaucoup supérieur à celui des valeurs turques similaires.

C'est aujourd'hui qu'a lieu l'émission des Obligations 4 0/0 Or Consolidé de Saint-Domingue.

Les souscriptions anticipées reçues par la Banque Nationale de Saint-Domingue et ses banquiers correspondants ne laissent aucun doute sur le succès de cette opération.

Le groupe des Sociétés de Credit est animé.

On cote le Credit Foncier à 678.

Le Comptoir National d'Escompte est aux environs de 580.

La Société Générale reproduit le cours de 510.

Elle a procédé récemment à la création de succursales dans l'Ariège, en Normandie, dans les Vosges.

Son réseau d'agences est actuellement le plus étendu des Sociétés similaires.

Le Crédit Lyonnais fait preuve des meilleures dispositions à 788.

Le Bec Auer est demandé à 1,185.

Le tribunal de Berlin confirmant une décision antérieure vient de repousser une demande en nullité de brevet introduite contre la Société qui exploite le bec Auer en Allemagne.

Nous enregistrons et nous portons avec plaisir à la connaissance de nos lecteurs cette nouvelle consécration de la validité des brevets Auer.

Une dépêche de Johannesburg dit que le résultat des Broyages de la New-Midas devait être publié ce mois-ci ; mais un accident dû à la malveillance a eu pour effet de retarder un peu cette publication. Une enquête est ouverte. Le travail a repris son cours. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

On demande couramment la Robinson Randfontein à 41.

La Société J. Casse et fils, Limited, a été constituée pour l'exploitation d'usines installées à Fives-Lille depuis plus de cinquante ans et dirigées de père en fils par la famille Casse.

Ces usines sans rivales en France et à l'étranger fabriquent tous les objets de « Blanc », aussi la marque de fabrique J. Casse et fils est la première du monde.

Le capital de cette société est de 190,000 liv. st. soit 4,150,000 fr. divisé en 90,000 actions de 25 fr. dites de préférence et 100,000 dites ordinaires, également de 25 francs.

Les 90,000 actions de préférence ont droit par privilège à 5 1/2 0/0 d'intérêt sur les bénéfices sociaux avant tout prélèvement en faveur des 100,000 actions ordinaires.

Les bénéfices sociaux réalisés à l'heure actuelle sont tels que l'on peut prévoir dès cette année un dividende de 5 1/2 0/0 aux susdites actions privilégiées.

Les Chemins Français conservent leurs hauts cours.

La noblesse de Robe

Un des plus spirituels chroniqueurs de la presse parisienne, M. Aurélien Scholl, avait un soir quelques amis à sa table. On causait journaux, réclames, annonces, etc. La conversation vient à tomber sur M. Lechaux, le Pharmacien si connu à Bordeaux.

— Ecrit-on Lechaux en un mot ou avec une particule dit quelqu'un. — Lechaux appartient-il à la noblesse ?

— *Oui certainement, à la noblesse de Rob*, réplique Scholl.

— Il est probable, reprit un médecin présent, que M. Lechaux ne donnerait pas son produit pour un titre de noblesse. D'ailleurs, n'est-ce pas le plus beau des titres d'avoir créé un dépuratif produisant des effets curatifs aussi merveilleux que ceux du Rob Lechaux.

Voilà une anecdote qui fera peut-être vendre quelques centaines de flacons à M. Lechaux, mais ma foi tant pis le mot d'Aurélien Scholl était trop joli pour n'être pas reproduit.

MAUX d'ESTOMAC
Aigreurs, Constipation
Migraines, Mauvaises Digestions
TOUJOURS GUÉRIES par la
POUDRE SALINE RAFRAICHISSANTE
du Dr BURGGRAEVE

LE MEILLEUR MOYEN
de prévenir et de guérir
les
CONVULSIONS
si fréquentes
chez les jeunes
enfant
de leur
donner le
SIROP
DE
Dentition
CONVULSIONS
Les succès sont certains et garantis
Pharm. BOLE, *276, r. du Tilleul*
Prix du flacon : 2 fr.

LES MALADIES SECRÈTES
et les maladies de la PEAU
Dartres, Eczémas, Ulcères Variqueux
sont guéris très vite, par la méthode qu'emploie
M. VANDENDRIESSCHE
Médecin-Spécialiste
ACTUELLEMENT
63, RueJacquemars-Giélée, LILLE
POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, Demangeaisons, et les Pellicules.
2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.
CONSULTATIONS GRATUITES
tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.

Maladies de la Vessie
Gravelle, Calculs, Pierre, Cystite et Prostatite, Catarrhe, Incontinence, Rétention, Rhumatismes, Néphrites et Coliques néphrétiques, guéries par les
PILULES Benzoïques ROCHER
Pour se rendre un compte exact de son mal, lire avec attention la Brochure illustrée *sur les Maladies de la Vessie, des Reins, Voies urinaires, envoyée fco* 1f mandat.

INJECTION BROU
Guérison rapide, certaine, sans danger, des ÉCOULEMENTS anciens ou récents. *Supprime* SANTAL et COPAHU, produits nauséeux qui fatiguent l'estomac.
5 fr. le mandat. — J. FERRÉ & Cie, Phcn, 102, r. Richelieu, PARIS.

BOURSE DE VALENCIENNES

Cote officielle du 6 Juin 1896

Disponib. sucre 88° 1er et 2e jets. 28,25 à 28,50; disp. 88°, 2e et 3e j. 28,25 à 28,50; Mélasse, 0,17 1/2 à »»,» »1»; livrab. sucre 88°, »»,»» à »»,»»; Mélasse, 0,17 1/2 à »,»» ; Potasse Brute, »»» ; Raffinées, »»,»»; Noir animal neuf, »,»; Id., vieux engrais, »»,»»; cossettes chicorées lavées, 15,»» ; non lavées, 13,»».

Farine 1re q., 100 kil., 27.50 à »»,»» ; 2e q., 26,50; Blé 1re q. 80 k. n° 15,75; »»,»» à »»,»» ; 2e q. 15,25; Id. 3e q. à 15,»»; Seigle, 75 k., », à »,»»; Escourgeons, 60 kil. 11,» à 11,50; Avoine 1re qual. 17,50 »» ; Id. 2e qual., 16,50 à »».

Entrepôt de Valenciennes

Sucre français, 26,324 sacs; sucre étranger, 00 sacs.

Avis particulier

C'est encore des cours en baisse que nous avons à enregistrer aujourd'hui. Les offres de la fabrique sont *absolument nulles tant en disponible qu'en* livrable sur la campagne prochaine, mais cela n'empêche pas que les prix sont de nouveau en réaction sensible par suite de la baisse qui s'est produite partout cette semaine. On ne traite aucune affaire à notre réunion de ce jour et l'on côte sur les prix offerts.

Nous avons reçu cette semaine quelques rares averses tout à fait locales, en sorte que les avis sur les récoltes, sent très divers. Il est certain que là où la pluie est tombée, l'aspect de la récolte a bien gagné, par contre les localités restées sans eau ont une culture stationnaire, et les betteraves non encore levées y sont en mauvaise situation.

Nous *lisons* à *la cote officielle de notre bourse* comme suit : Sucre roux disponible base de 88°, fr. 28,25 à 28,50 pour tous sucres et fr. 28,75 le livrable sur la campagne. Le cours de fr. 0.17 1/2 le degré saccharimétrique parait s'immobiliser pour nos mélasses tant livrables que disponibles.

Imprimerie de l'Avenir de Roubaix-Tourc...

Le Gérant : E. DUGARDIN